

Image not found or type unknown



Build in my back yard ou la redensification urbaine

publié le **24/09/2011**, vu **1637 fois**, Auteur : [Blog droit immobilier-construction](#)

Je vous conseille vivement de visiter le site BIMBY qui défend la redensification urbaine à des fins écologiques, sociales et architecturale

Qu'est ce que le BIMBY ?

<http://bimby.fr/2011/03/presentation-du-projet-bimby-au-club-ville-durable-de-la-dreal-basse-normandie/>

c'est une démarche de construction sur des terrains existants afin de limiter l'étalement foncier, les conséquences négatives pour l'environnement.

Cette démarche a un donc un triple intérêt

- environnemental et social;
- pour les personnes qui font construire sur le terrain car elles leur permet de se loger dans des zones déjà urbanisés ;
- ainsi que, et non des moindres, pour le vendeur qui va diviser son terrain et le vendre , ce qui présente pour lui un intérêt financier évident (personnes âgées notamment qui disposent d'un grand terrain sur lequel elles ont leur maison)